ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSPORTS G R G
SA au capital de 144000 €
Siège social : rue de meuvain
21220 Fixin
017 351 495 RCS de Dijon

L'Assemblée générale ordinaire du 17/12/2024 a nommé à compter du même jour Co-Commissaire Aux Comptes Titulaire, AB AUDIT, SAS au capital de 30.000 €, ayant son siège social 28 rue de la redoute 21850 Saint-Apollinaire, 451 042 972 RCS de Dijon.
Modification du RCS de Dijon

AL25016819

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'ABSINTHERIE
SARL au capital de 10 000€
Siège social : 10, boulevard de Verdun
21000 DIJON
843 748 948 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 06/01/2025, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée L'ABSINTHERIE a décidé de transférer le siège social du 10, boulevard de Verdun, 21000 DIJON au 1128 chemin du Tronchet 71330 FRANGY EN BRESSE à compter du 31/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis. La Gérance

AL25017033

MODIFICATION DU CAPITAL

CASIS – CARDIAC SIMULATION & IMAGING SOFTWARE
Société par actions simplifiée
Au capital de 123.740 euros
Siège social : 7, impasse des Boussenots
21800 Quetigny
RCS Dijon 820 650 935

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2024, il a été décidé une augmentation de capital de 610 euros et il a été donné au Président tous pouvoirs pour augmenter le nombre d'actions à émettre et prendre toutes mesures utiles afin de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
Par décisions en date du 24 décembre 2024, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital, pour un montant nominal de 610 euros, qui a ainsi été porté de 123.740 euros à 124.350 euros, divisé en 124.350 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, et a procédé à la modification corrélative des statuts.
Pour avis modificatif.

AL25017036

TRANSFORMATION

ALUNOV
Société à responsabilité limitée
Transformée en
société par actions simplifiée
Au capital de 21 000 euros
Siège social : 6, rue Etienne Dolet
21000 DIJON
444 056 063 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 21 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur François COUQUEBERG et Monsieur Dominique LESAINT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Dominique LESAINT demeurant à FIXIN (21220) 11 rue des Ormeaux.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur François COUQUEBERG demeurant à BRESSEY SUR TILLE (21560) –12 rue de Genlis
Pour avis
Le Président

AL25017047

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PMMCJ
Forme : SC.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 3 Impasse DE LA LEUE
21600 LONGVIC
442951398 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 6 janvier 2025,les associés ont décidé, à compter du 6 janvier 2025, de transférer le siège social à 13 ter impasse du Clos de la Source, 21220 St Philibert.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL25017079

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI LES GRANDES VARENNES
SCI au capital de 152.45 euros
Siège social
5 RUE DE L'AQUEDUC DARCY
21121 AHUY
RCS n°343 503 124- RCS DIJON

Aux termes d'une décision collective en date du 06 janvier 2025, Madame Pauline PERRIN, demeurant 20 D rue de Bellevue 21000 DIJON, a été nommée co-gérante statutaire de la Société à compter du 06 janvier 2025.
L'article 13 l des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis, La gérante.

AL25017081

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS CLANAL
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
porté à 120 600 euros
Siège social : 3 rue de la Combe de Fain
21370 VELARS SUR OUCHE
447 753 674 RCS DIJON

Par décision unanime des associés du 11 décembre 2024, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social de 29 400 euros pour le ramener de 150 000 euros à 120 600 euros par voie de rachat et d'annulation de 294 actions.
Le Président a constaté en date du 31 décembre 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL - ACTIONS
Ancienne mention :Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150 000 euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à cent vingt mille six cents euros (120 600 euros).
POUR AVIS
Le Président

AL25017093

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

EXPRESSION PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 120 euros
Siège social : 16 rue Louis Devillebichot
21240 TALANT
483 881 108 RCS DIJON

Par décision en date du 22 novembre 2024, l'associée unique transfère le siège social du Bâtiment OSIRIS – 7 boulevard Winston Churchill – 21000 DIJON au 16 rue Louis Devillebichot - 21240 TALANT à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance

AL25017107

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAINT GEORGES PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
Au capital de 18 750 euros
Siège social : 16 rue Louis Devillebichot
21240 TALANT
481 363 737 RCS DIJON

L'Assemblée Générale en date du 22.11.2024, a transféré, à compter du même jour,le siège social du 7 boulevard Winston Churchill - Bâtiment OSIRIS - 21000 DIJON au 16 rue Louis Devillebichot - 21240 TALANT et modifié en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis : Le Président

AL25017108

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAINT LOUIS PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 60 euros
Siège social : 16 rue Louis Devillebichot
21240 TALANT
452 837 453 RCS DIJON

Par délibération en date du 22 novembre 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social du 7 boulevard Winston Churchill - Bâtiment OSIRIS - 21000 DIJON au 16 rue Louis Devillebichot – 21240 TALANT à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : La Gérance

AL25017109

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testaments olographes en date des 17 Avril 1986 et 28 septembre 1993, Madame Denise Georgette Léone GAUDRON, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Marcel BARBIER, demeurant à TART-LE-BAS (21110) 1 impasse des Glycines , née à DOLE (39100) , le 14 juin 1930, décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 17 septembre 2023.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles-Alban PRIEUR, Notaire de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil, le 20 novembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Charles-Alban PRIEUR, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017143

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI CLAP IMMO
Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 5, rue Edmé Verniquet
21 000 DIJON
809 103 484 RCS DIJON
Suivant décision collective des associés en date du 20/06/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Christophe POUTHIER, demeurant 5 rue Edmé Verniquet 21000 DIJON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Le siège de la liquidation est fixé au 5, rue Edmé Verniquet 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.

AL25016945

NON DISSOLUTION

VIN ET PASSION
SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 150 rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY LA COTE
900 148 115 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 06/09/2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS : La Présidente

AL25016989

NON DISSOLUTION

DELL' ANIMA BY LA JEANNE
SAS au capital de 290 000 euros
Siège social : 2 rue de la Rente Logerot
21160 MARSANNAY LA COTE
899 054 084 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2024, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
La Présidente

AL25016992

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EVEXIA
Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle En liquidation
Au capital de 800 euros
Siège social et de liquidation :
26 Rue des Forges
21190 MEURSAULT
913 727 947 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2024 au siège social et de liquidation,l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sophie DEBORGHER épouse DUFOUR, demeurant 26 Rue des Forges 21190 MEURSAULT , de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25016993

NON DISSOLUTION

PICK N ROLL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 299 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 2 rue de la Rente Logerot
21160 MARSANNAY LA COTE
889 296 026 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS.
Le Président

AL25016996

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ATELIER FABIEN MOUGENOT
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : ZA LA PETITE CHAMPAGNE
21640 GILLY LES CITEAUX
RCS DIJON 801 064 031

Aux termes d'une décision en date du 30.09.2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.09.2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Fabien MOUGENOT, demeurant 53 boulevard Maréchal Joffre 21000 DIJON, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 53 boulevard Maréchal Joffre 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL25017044

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE SMART
SARL en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège de liquidation : 29, rue Vannerie
21000 DIJON
448 302 703 RCS DIJON

Par assemblée générale du 2/12/2024 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gérard Gaudin de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

AL25017048

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ATELIER FABIEN MOUGENOT
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social
ZA LA PETITE CHAMPAGNE
21640 GILLY LES CITEAUX
Siège de liquidation
53 boulevard Maréchal Joffre
21000 DIJON
RCS DIJON 801 064 031

Aux termes d'une décision en date du 30.09.2024,, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabien MOUGENOT, demeurant 53 boulevard Maréchal Joffre 21000 DIJON de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017049

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI WEILER ROMUALD
Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
3, rue des Griottes
21380 ASNIERES LES DIJON
898 711 718 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.11.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Romuald WEILER demeurant 3, rue des Griottes 21380 ASNIERES LES DIJON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3, rue des Griottes 21380 ASNIERES LES DIJON.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017083

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI WEILER ROMUALD
Société civile en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
3, rue des Griottes
21380 ASNIERES LES DIJON
898 711 718 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30.11.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Romuald WEILER demeurant 3, rue des Griottes 21380 ASNIERES LES DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017084

// CONSTITUTION

S.A.R.L. KEMO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Impasse de Lorgevaux
21250 CHAMBLANC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAMBLANC (21250) du 3 Janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : KEMO
Siège social : 2 Impasse de Lorgevaux - 21250 CHAMBLANC
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Objet social :- toutes prestations de services non réglementées,conseils, achat et vente de tous produits non réglementés,- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières,- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles,financières, mobilières et immobilières,- l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe,- tous travaux de gestion, direction, tâches administratives et commerciales pour les sociétés du groupe présentes et à venir et plus généralement toutes prestations relevant de la gestion courante d'une entreprise à l'égard de sesfiliales et participations et de tiers,- l'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects,- la gestion d'opérations de trésorerie et de services en commun auprès de sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects,- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous immeubles et droits immobiliers,à usage d'habitation, professionnel, agricole,commercial ou industriel,- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.La participation de la Société, par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport,de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Agrément : Les cessions de parts à quelque personne que ce soit sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Gérance : Monsieur Kevin OLLAGNIER,demeurant 2 Impasse de Lorgevaux – 21250 CHAMBLANC, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25017034

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC MASSON
Groupement Agricole
D'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la Nièvre
Le 13 mars 2015
Siège social : 1 route de Cuncy-Thurigny
58210 ST GERMAIN DES BOIS
RCS NEVERS – N° 331 771 915

Suivant délibération d'AGE du 27 décembre 2024, les associés ont agréé à effet du même jour :
- la nomination à la gérance de M. Clément MASSON, demeurant 3 route de Brinon –Thurigny – 58210 ST GERMAIN DES BOIS, et de M. Valentin MASSON, demeurant 26 rue du Faubourg de Marcy – 58210 VARZY, en remplacement de M. et Mme MASSONJ ean-Paul et Marie-Christine, gérants démissionnaires.
- l'augmentation du capital social de 104 580 Euros (par apport de biens mobiliers) pour le porter à 465 210 Euros.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.

AL25016856

CHANGEMENT DE GÉRANT

GARAGE FAIDHERBE S.N.C
Société en nom collectif
Au capital de 8 384,70 euros
Siège social : 48 rue des Docks
58000 NEVERS
432 371 144 RCS NEVERS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2024, il a été décidé de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Pascal LAURENT, gérant démissionnaire à effet du 30/06/2024.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25016869

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SABLAGE PEINTURE CARROSSERIE
INDUSTRIELLE
Société par action simplifiée
Au capital de 21 420 €
Siège social : ZI du Pré Charpin
58300 CHAMPVERT
RCS NEVERS 413 849 019

Aux termes d'un PV en date du 23/12/2024, il résulte que Monsieur Sébastien BARDIN,demeurant rue René Pages 58620 LA MACHINE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BARDIN,-démissionnaire.
Monsieur Julien BARDIN,demeurant 21 rue Colette 58620 LA MACHINE, a été nommé en qualité de Directeur Général.

AL25016972

TRANSFORMATION

TMS
SAS au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 1 rue des mouillés
58150 TRACY SUR LOIRE
978 277 796 RCS NEVERS

Le 2 Janvier 2025, l'associé unique a décidé de transformer la société en SARL.En conséquences :
- Il a été mis fins aux fonctions de Monsieur Anthony MARTINHO , président
- a été nommé Gérant, Monsieur Anthony MARTINHO
Pour avis.

AL25017017

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

M DIAG 58
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 18 BOULEVARD BEAUREGARD
58660 COULANGES LES NEVERS
922 127 584 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 10/10/2024, le Président de la SAS M DIAG 58, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 18 Boulevard Beauregard, 58660 COULANGES LES NEVERS au 42 Rue Maurice Genevoix, 58640 VARENNES VAUZELLES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL25017022

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SJB ENTREPRISES
SAS au capital de 282 240 €
Siège social : 34, Route de Villechaud - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
879 688 398 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 20/12/2024 les associés ont décidé à compter du 01/01/2025 :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition, aliénation, administration, exploitation par location (nue, meublée, saisonnière, etc) ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,
- de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL25017032

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS EL BARAKA
St pv du 12/12/24 la SAS EL BARAKA durée 99 ans capital 5.000 € RCS 821217536 transfert le siège social du 19 rue de vertpre 58000 NEVERS au 32 rue de paradis paris 10 Radiation RCS NEVERS immatriculation RCS PARIS

AL25017038

MODIFICATIONS MULTIPLES

CLAUD'ELEC 58
SARL au capital de 5000 €
Siège social : 94 rte du grand chemin
58250 La Nocle-Maulaix
503 661 936 RCS de Nevers

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- Modifier la dénomination qui devient : MAUSTER, à compter du 31/12/2024.
- Modifier l'objet qui devient : holding, prise de participation ou de contrôle et gestion desdites participations, à compter du 31/12/2024.
- Transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/12/2024, et a nommé Président Monsieur Claude TERSCHLUSE demeurant 94 rte du grand chemin 58250 La Nocle-Maulaix.
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Transmission des actions : Cession soumise à agrément dans tous les cas.
Mention au RCS de Nevers

AL25017053

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FRANCE CONSEIL ET FORMATION
SASU au capital de 1000 €
Siège Social :
44 Avenue du 85eme de ligne
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
920415544 RCS de NEVERS

Par AGE du 09/01/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 110 rue de Fontenay cs 20010 cedex 94303 VINCENNES, à compter du 09/01/2025.
Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de CRETEIL

AL25017074

NOMMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 07/01/2025, les associés de la société GROUPE ROUSSEAU, SAS au capital de 2 000 000 €, Allée Clément Ader 58500 CLAMECY, 510 317 191 RCS NEVERS, ont décidé à l'unanimité de nommer Madame Jade ROUSSEAU demeurant 47 rue Richard Lenoir 75011 PARIS en qualité de Directeur Général, à compter du 1er janvier 2025, pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL25017094

DÉMISSION DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE MONDE IDEAL
SAS au capital de 4429 €
Siège social :8 rue des boucheries
58000 Nevers
933 108 821 RCS de Nevers

Le 30/09/2024, le président à compter du 31/12/2024 a pris acte de la démission des fonctions de directeur général de M. RUPIN Jean-Guillaume
Mention au RCS de Nevers

AL25017099

ANNONCES LÉGALES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CAILLAT MOTOCULTURE - CYCLES
SAS au capital de 130 000 €
Ancien siège social : ZI Le Tremblat – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Nouveau siège social : 9, rue des Gabarriers – ZA du Val de Loire – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
535 346 886 RCS NEVERS

Aux termes des décisions du Président du 06/01/2025 il a été décidé de transférer à compter du même jour le siège social sis à COSNE COURS SUR LOIRE (58) de ZI Le Tremblat au 9 rue des Gabarriers – ZA du Val de Loire, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL25017115

Notaires

LEXCO NOTAIRES
43 B avenue de la Sablière
21200 BEAUNE

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GROUPEMENT FORESTIER DE FLETY

Groupement forestier
au capital de 1000 euros
Siège social : Chemin de Cantemerle
81570 CUQ
R.C.S. CASTRES 812 826 287

L'AG du 13 octobre 2024 a décidé de transférer le siège social 13 route Lauverger 58170 FLETY, à compter du 13 octobre 2024.
L'article 4- Siège social des statuts a été modifié en conséquence.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS.

AL25017126

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HOLDING ALAIN RESSAT

SAS au capital de 192.500 euros
Siège social : RN 7
Zone Industrielle « La Maison Rouge »
58240 LANGERON
438 734 055 RCS NEVERS

La société ne dépassant pas deux des trois seuils prévus par l'article D 221-5 du Code de Commerce, l'assemblée générale du 07 janvier 2025 a décidé de ne pas procéder au renouvellement des mandats arrivant à expiration de Monsieur Christian POUVIOT, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Paul REYNE, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis, le Président

AL25017141

// GÉRANCE

JURIX NOTAIRES JOURDIER - CHERAMY - REROLLE

Notaires associés
8, rue Carnot 58300 DECIZE
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique du 20/12/2024 enregistré le 31/12/2024 au service des impôts des entreprises NEVERS, Dossier 2024 00023899, référence 5804P01 2024 N 00649,
la société dénommée EDAMM, Société par actions simplifiée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à CERCY-LA-TOUR(58340), 71, avenue Louis Coudant, identifiée au SIREN sous le numéro830348595 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
A cédé son fonds de commerce de d'activité de bar, café, restauration et hôtellerie, vente de jeux de loterie, jeux à gratter, grilles de jeux, pronostics sportifs, bimbeloterie, organisation de tout évènement festif et de soirée,exploité à CERCY-LA-TOUR (58340), 71 avenue Louis Coudant sous l'enseigne « Café du Siècle ».
A la société dénommée SASU CJKM, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à CERCY-LA TOUR (58340), 71 Avenue Louis Coudant, identifiée au SIREN sous le numéro 937738037 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Cette vente a été consentie au prix de 25 000,00 euros, avec entrée en jouissance au 20 décembre 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, par Maître Jean-Charles REROLLE demeurant 8 rue Carnot 58300 DECIZE pour la correspondance et pour la validité.

AL25017121

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALPHA TECHNO BOIS

Société en liquidation
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Mairie, Le Bourg
58800 La Collancelle
Siège de liquidation : Mairie, Le Bourg
58800 La Collancelle
RCS Nevers 809 776 826

Le 16.12.2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation,a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25016832

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LISA

SCI au capital social de 2000 Euros
Siège social : 7 route de Villeberne-Les Gâtines
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
489 299 255 RCS NEVERS

Le 20 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Monsieur Antonio MARTINS de VASCONCELOS demeurant 7 route de Villeberne-Les Gâtines 58200 COSNE COURS SUR LOIRE a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 7 route de Villeberne-Les Gâtines 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Pour avis.

AL25017001

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LISA

SCI au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 7 route de Villeberne-Les Gâtines
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
489 299 255 RCS NEVERS

Le 31 décembre 2024 , l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 Décembre 2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25017003

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC ANGEL

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet
de la Nièvre le 18 avril 2018
Siège social : Les Avenières
58170 LUZY
RCS NEVERS – N° 839 291 044

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2024, l'assemblée a décidé à effet du même jour :
- la dissolution anticipée de la société
- de nommer liquidateur Mme Marie-Josèphe ANGEL, demeurant au siège social.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : Les Avenières – 58170 LUZY.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL25017037

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ECOLE DE CONDUITE THERET

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 35 rue de Donzy
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
410 595 755 RCS NEVERS

Le 18.12.2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 31.10.2024.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25017042

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MURMURES CONSEIL

SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 14 Route des Taureaux
58470 SAINCAIZE MEAUCE
933033573 RCS de NEVERS

Par AGE du 27/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2024.
M. Mignon Cédric 14, Route des Taureaux 58470 SAINCAIZE MEAUCE a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de NEVERS

AL25017045

CLÔTURE DE LIQUIDATION

NEVERS-SUD

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 304,90 euros
Siège social : Route Nationale 7
Challuy
58000 Nevers
Siège de liquidation : Route Nationale 7
Challuy
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 391 541 844

Le 29.11.2024, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25017065

DISSOLUTION ANTICIPÉE

JFB-CHAUFFEUR

SASU au capital de 100 €
Siège Social : 6 RUE GEORGES TARDY
58000 NEVERS
834836249 RCS de NEVERS

L'associé unique, en date du 30/11/2024, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 15/12/2024. M. BEAUNEE Jean-François 6 RUE GEORGES TARDY 58000 NEVERS a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de NEVERS

AL25017077

CLÔTURE DE LIQUIDATION

JFB - CHAUFFEUR

SASU au capital de 100 €
Siège Social : 6 RUE GEORGES TARDY
58000 NEVERS
834836249 RCS de NEVERS

L'associé unique, en date du 30/11/2024, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. BEAUNEE Jean-François 6 RUE GEORGES TARDY 58000 NEVERS pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 15/12/2024
Radiation au RCS de NEVERS

AL25017078

Maître Éric de LAGUERENNE
SELARL EDL AVOCAT
Avocat au barreau de Bourges

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DES TROIS HEAUMES

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital social de 64.943,28 €
La Charbonnière
58150 TRACY SUR LOIRE
RCS de NEVERS n°351274691

Aux termes d'une délibération en date du 28 décembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention.
Le liquidateur.

AL25017091

SELARL LAURA GAGNEUL
NOTAIRE
1 rue du stade
44660 ROUGE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI ''DU FEY'' Société Civile Immobilière au capital de 1.524,49€ ayant son Siège social :COSNE COURS SUR LOIRE (58200), Lieudit Les Charmes de Villechaud, identifiée au RCS de NEVERS N° 419 823 729.
Suivant PV d'AGE SSP du 08/01/2025 : a été décidée la dissolution anticipée de la société «SCI DU FEY», en liquidation à compter du 08/01/2025.
A été nommé comme liquidateurs de la société : Madame Nelly Rose Marguerite Simone FEYAERTS, demeurant à CHATEAUBRIANT (44110), 12 rue Louis Davyet Monsieur Jérôme Philippe Octave DUBOIS,demeurant à CHATEAUBRIANT (44110), 23 rue de la Gare à qui il a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé à CHATEAUBRIANT (44110), 12 rue Louis Davy.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour Avis
Me Laura GAGNEUL

AL25017103

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE GOUT DES CHOSES

Entreprise Agricole
A responsabilité limitée
Siège social : La Davide Mussy
58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT
798602983 RCS NEVERS

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2024,l'associé unique, exerçant tous les pouvoirs dévolus à la collectivité des associés, a décidé à effet du 31 décembre 2024 :
- d'autoriser Monsieur François COTS à démissionner de ses fonctions de gérant,
- la dissolution anticipée de la société Monsieur François COTS, demeurant à PARIS (11e Arr.), 20 Passage de la Bonne Graine, est nommé liquidateur
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé au siège de la société, à CHANTENAY-SAINT-IMBERT (Nièvre, 58240), La Davide Mussy
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL25017110

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EURL SELLIER

Société à Responsabilité Limitée
A associé unique
Siège social : 14 Route de Tannay
58500 VILLIERS-SUR-YONNE
Au capital de 7.000,00 Euros
R.C.S. NEVERS n°528 305 790

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2024, l'associé unique a décidé à effet du 31 décembre 2024 :
- d'autoriser Monsieur Christophe SELLIER à démissionner de ses fonctions de gérant,
- de dissoudre la société de façon anticipée Monsieur Christophe SELLIER est nommé liquidateur.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé à VILLIERS-SUR-YONNE (Nièvre, 58500), 14 Route de Tannay
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL25017133

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DE VARZY

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la NIEVRE
Le 13 juin 2017
Siège social : 1 route de Cuncy - Thurigny
58210 SAINT-GERMAIN-DES-BOIS
RCS NEVERS – N° 831 741 319

Suivant délibération d'AGE du 27 décembre 2024, les associés ont décidé à effet du même jour :
- la dissolution anticipée de la société GAEC DE VARZY.
Sont nommés liquidateurs :- M. Clément MASSON, demeurant 3 route de Brinon – Thurigny – 58210 SAINTGERMAIN DES BOIS - M. Valentin MASSON, demeurant 26 rue du Faubourg de Marcy – 58210 VARZY.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé 1 route de Cuncy - Thurigny - 58210 SAINT-GERMAIN-DES-BOIS.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, les liquidateurs

AL25017139

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

PURGE DU DROIT de PREFERENCE EN FORET (selon l'article L.331-19 du Code Rural)
La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après, qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.
En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte de : Mme DOUDEAU Martine et Anne
Cmne de Alligny-Cosne (58) 3 ha 16 a 64 ca 'LES CHARMES' : YB-0227—0230 - 'LES BOIS DE VAUZEME' : ZA-0133—0134—0187—0188 - - 'LE BOUQUILLIER': ZI-0082 - 'LA PICHONNIERE' : ZI-0018—0030—0051—0052 - 'LA BILLOTTE' : ZI-0091—0092—0178—0179—0180 - 'LE BUISSON' : ZI-0068 - 'LA COQUEMINOT': ZK-0096 - 'LES FOURNEAUX' : ZK-0054 - 'LE BOIS BLE' : ZK-0099—0132 - 'LE CHENE DROIT' : ZK-0152—0158 - 'DALINET' : ZL-0189—0197—0210—0216 - 'LES CHAMPS DES LUCAS' : ZN-0013 - 'LES CHAMPS DES PORTES' : ZP-0123—0152 - 'LE PETIT DESERT' : ZP-0289 - 'LE GRAND BEGAT': ZT-0145 - 'LE PUITS DE LA VALLEE': ZX-0162 - 'LE BOIS CERVEAU': ZX-0081—0099
Et, par extension :Cmne de Donzy (58) 1 ha 07 a 85 ca 'LE BOIS BLED' : YC-0038 - 'LES MAUFENAUDS' : YC-0097—0118—0123—0132—0136 - 'LES TAILLES BUISSONS' : YC-0083
Conditions de la vente:
Prix incluant les frais SAFER :7 302 euros
Frais notariés : selon barème en vigueur
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/02/2025 à SAFER Bourgogne Franche Comté, 6 rue du RAVELIN 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des complémentsd'information pourront être obtenus.
PURGE DU DROIT de PREFERENCE EN FORET (selon l'article L.331-19 du Code Rural)
La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après, qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.
En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte de : CONSORTS GUINULT
Cmne de Bitry (58) 2 ha 70 a 55 ca 'BOIS DU CHETIF PRE' : A-1317 - 'LES MOUILLERES': ZB-0047—0050 - 'CHAU ME TABOULEAU': ZH-0156 - 'LES OUCHEROTTES' : ZI-0129 - 'LE B OIS NOIR' : ZI-0176—0238—0247 - 'BOIS DES PLAUTS' : ZI-0104
Et, par extension, Cmne de Dampierre-sous-Bouhy (58) 2 ha 09 a 40 ca 'BOIS BERNOT': F-0847—0865 - 'LE J ARDIN' : F-0719 - 'LE D EJOUET' : F-0683 - 'LE B OIS DES TAILLES' : ZE-0102—0113—0126—0139 - 'BOIS DES MELUES' : ZE-0194—0208—0210—0220—0222—0237 - 'LES COQUES' : ZE-0181—0186ZL-0021 - 'LES DESSERTIS' : ZH-0119—0122 - 'PISS ERENARD' : ZR-0058 - 'LE B OIS GRENOUILLE' : ZS-0100
Et Cmne de Saint-Amand-en-Puisaye (58) 79 a 03 ca 'PATU RE AUX BOEUFS' : ZL-0020
Conditions de la vente:
Prix incluant les frais SAFER :12 196 euros
Frais notariés : selon barème en vigueur
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/02/2025 à SAFER Bourgogne Franche Comté, 6 rue du RAVELIN 58000 NEVERS, Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL25017117

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution, , tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Saint-Martin-d'Heuille (58) 1 ha 54 a 90 ca 'LE GROS CHENE' : AA-0001
Cmne de Devay (58) 98 a 73 ca 'LE DESSOUS DU ROTAT' : ZK-0020
Cmne de Alligny-Cosne (58) 3 ha 16 a 64 ca 'LES CHARMES' : YB-0227—0230 - 'LES BOIS DE VAUZEME' : ZA-0133—0134—0187—0188 - - 'LE BOUQUILLIER' : ZI-0082 - 'LA PICHONNIERE' : ZI-0018—0030—0051—0052 - 'LA BILLOTTE' : ZI-0091—0092—0178—0179—0180 - 'LE BUISSON' : ZI-0068 - 'LA COQUEMINOT' : ZK-0096 - 'LES FOURNEAUX' : ZK-0054 - 'LE BOIS BLE' : ZK-0099—0132 - 'LE CHENE DROIT' : ZK-0152—0158 - 'DALINET' : ZL-0189—0197—0210—0216 - 'LES CHAMPS DES LUCAS' : ZN-0013 - 'LES CHAMPS DES PORTES' : ZP-0123—0152 - 'LE PETIT DESERT' : ZP-0289 - 'LE GRAND BEGAT' : ZT-0145 - 'LE PUITS DE LA VALLEE' : ZX-0162 - 'LE BOIS CERVEAU' : ZX-0081—0099
Et, par extension :Cmne de Donzy (58) 1 ha 07 a 85 ca 'LE BOIS BLED' : YC-0038 - 'LES MAUFENAUDS' : YC-0097—0118—0123—0132—0136 - 'LES TAILLES BUISSONS' : YC-0083
Cmne de Alligny-Cosne (58) 30 ha 97 a 50 ca : LES VIEILLES VIGNES' : ZC-0100
Cmne de Varennes-lès-Narcy (58) 6 a 40 ca 'CHAMP NOIR' : ZL-0011
Cmne de Clamecy (58) 96 a 82 ca 'LES GUETTES' : ZE-0028
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 03/02/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25017118

PERRAUD & ASSOCIES NOTAIRES

Notaires à Clermont-Ferrand (63000)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Mathieu MOURET, Notaire Associé de la société paractions simplifiée dénommée « PERRAUD & Associés – Notaires » titulaire d'offices notariaux, dont le siège social est à CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) 26 rue Blatin,notaire à la résidence de CLERMONT-FERRAND, CRPCEN 63003
Le 9 janvier 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Murat YILMAZ, chef d'entreprise, et Madame Semiha YILDIZ, secrétaire,demeurant ensemble à SAINT-ELOI (58000) 3 Bis rue de la Garenne
Monsieur est né à NEVERS (58000) le 15 septembre 1980.
Madame est née à KAYSERI (TURQUIE) le 8 février 1983.
Mariés à la mairie de AGIRNAS / MELIKGAZI (TURQUIE) le 16 février 1999 et soumis au régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,comme ayant établi leur première résidence habituelle après leur mariage en France, ainsi déclaré.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.Madame est de nationalité turque.Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AL25017098

// CONSTITUTION

CHEZ BIQUETTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 15 quai Jules Pabiot
58150 POUILLY SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POUILLY SUR LOIRE du 17/12/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CHEZ BIQUETTE
Siège social : 15 quai Jules Pabiot, 58150 POUILLY SUR LOIRE
Objet social :Achat, vente, location, entretien et réparation de vélos,Achat, vente de pièces détachées et accessoires pour vélos Exploitation d'un fonds de restauration rapide, snack, traiteur, plat à emporter au moyen d'un food-truck
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 15 000 euros
Gérance : Monsieur Pierre BUISSON, demeurant 11 rue Ferdinand Gambon, 58150 POUILLY SUR LOIRE,Monsieur Térence JALQUIN, demeurant 11 rue Ferdinand Gambon, 58150 POUILLY SUR LOIRE,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL25017035

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS TAXI MAGUY
Forme sociale : SAS
Capital social : 3 000 €
Siège social : 140, rue du Champ de l'Etang – 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Objet social : Activité de taxi
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Présidente : Mme Christine MASSART dt à VARENNES LES NARCY (58) - 6, Chemin de la Source
Directeur Général : M. Bernard GUICHENE dt à CERCY LA TOUR (58) - 74, rue de Chatillon
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL25017080

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu le 9 janvier 2025 par Me Ivan STRIFFLING notaire à DIJON, d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière - Dénomination : METANOIA - Capital social : 2.000 € - Apports en numéraire : 2.000 € - Durée : 99 ans - Objet social : Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers. - Siège social : 1 Chemin de Cheptendiau, 58370 LAROCHEMILLAY - Gérance : M. Jean-Pierre LOUSTAUD, demeurant à BOURDEILLES (24310) 9 rue des Vieilles Maisons et Mme Annick ANDRÉ, demeurant à FLAVIGNEROT (21160) 11 chemin de la Forée Le Mont Calvaire.- Cession de parts : Libre entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant plus de 50% du capital social - Immatriculation : RCS NEVERS.
Pour Avis

AL25017104

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MAISON NICOLAS
Objet social : La vente de volailles, de gibier et de toutes denrées alimentaires sur les marchés, La vente de bimbeloterie et de journaux,
Siège social :5 chemin de sous les Coutrons 58500 Billy-sur-Oisy.
Capital : 50000 €
Durée : 99 ans
Président : M. CORPS Nicolas, demeurant 5 chemin de sous les Coutrons 58500 Billy-sur-Oisy
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : agrément dans tous les cas
Immatriculation au RCS de Nevers

AL25017111

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers
BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Forêt Design
Société par actions simplifiée unipersonnelle
en constitution
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Chemin du Batteur
58130 ST AUBIN LES FORGES
RCS NEVERS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST AUBIN LES FORGES du 10 JANVIER 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : Forêt Design
Siège : 1 Chemin du Batteur, 58130 ST AUBIN LES FORGES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Toutes activités d'entretien des espaces verts.Aménagement d'espaces verts.Entretien de pièces d'eau.Le conseil et l'aménagement territoire cynégétique.Le marquage forestier.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Elodie LABBE, demeurant 7 route de Narcy, Les Malmaisons,58400 NARCY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017114

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

EARL GERARD PERSENOT

Exploitation agricole
A responsabilité limitée
Au capital de 263 190,00 €
Siège social : 8 route de Chitry

ANNONCES LÉGALES

89530 SAINT BRIS LE VINEUX
418 040 887 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 19décembre 2024, la collectivité des associés a décidé de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Viticole.
Toutes ces décisions prennent effet à compter du 19 décembre 2024.
À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEV GÉRARD PERSENOT.
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 263 190 €.
Siège social : 8 route de Chitry – 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX.
Durée : Jusqu'au 17 mars 2097.Gérant : M. Anthony PELTIER demeurant à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 2 rue des Pressoirs.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'AGE des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société n'a que deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL25016990

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

FL BATIMENT

SAS au capital de 20000 €
Siège social :2D rue du clos
89140 Michery
937 663 169 RCS de Sens

L'AGE du 06/01/2025 à compter du 01/12/2024 a décidé de changer l'objet social qui devient : Travaux de maçonnerie tant en rénovation qu'en construction, carrelage, terrassement, isolation, plâtrerie et toutes activités connexes s'y rattachant
Mention au RCS de Sens

AL25017027

NOMINATION DE CO-GÉRANT

S.C.P LA FERME DU COGNE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 046,06 euros
Siège social : La Ferme de Bois Joli
89340 SAINT AGNAN
778 680 751 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2024, l'AGE a décidé de nommer Monsieur Florent CHEMIN demeurant 5 chemin des Ânes 89340 SAINT-AGNAN, en qualité de cogérant de la société pour une durée illimitée, à compter de ce jour.
Monsieur Bruno CHEMIN reste également cogérant pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance.

AL25017050

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI SAINT CLEMENT

SCI au capital de 1 600,00 €uros
3 rue Saint-Leu
89140 COURLON-SUR-YONNE
449 200 948 R.C.S. SENS

Aux termes de l'A.G.E. du 09/12/24, les associés ont décidé de :
Nommer M. BLONDEAU Fabrice, demeurant 4 Impasse du Port à COURLON SUR YONNE (89140), Gérant de la société pour une durée non limitée, en remplacement de M. BLONDEAU Christel, démissionnaire et ce, à compter du 09/12/24.
Transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: 4 Impasse du Port à COURLON SUR YONNE (89140), à compter du 09/12/2024.
Modification au R.C.S. de SENS

AL25017055

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CAPPI

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 8 Avenue Marceau
89000 AUXERRE
408 486 033 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 30 décembre 2024, il résulte que le mandat de la société COGEP AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
POUR AVIS
La Présidente

AL25017076

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL OLIVIER MORIN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 €
Siège social : 2 chemin Vaudu
89530 CHITRY
501 376 404 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024 a pris acte de la démission de M.Olivier MORIN de ses fonctions de gérant, et a nommé aux dites fonctions, Mme Nelly MARTINET épouse MORIN, demeurant à CHITRY (89530), 2 chemin de Vaudu pour une durée non limitée à compter du même jour.
Pour avis, la gérance

AL25017113

PLUS D'INFOS SUR www.agribourgogne.fr

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 16décembre 2024, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 20/12/2024, dossier 202400041646, référence 8904P01 2024 A 01845,
la Société ASTEN SANTÉ A DOMICILE, Société par actions simplifiée au capital de 63 138 809 €,ayant son siège social 59-61 bis Rue Pernety – 75014 PARIS, immatriculée au RCS sous le n°842 426 561 RCS PARIS,
A CEDE à
la Société MEDICAL SERVICE 89, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 8 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite - 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS sous le n° 934 192 188 RCS AUXERRE, un fonds de commerce de location de matériel de maintien à domicile, sis et exploité 8 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite – 89000 AUXERRE,
moyennant le prix de 204 234 €.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 16 décembre 2024.Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et pour toutes correspondances.

AL25017058

S.J.B. Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE(Yonne) du 6 JANVIER 2025, enregistré au S.P.F.E. AUXERRE 1, le 7 JANVIER 2025, dossier2025 00000341, référence 8904P01 2025 A00021,La société CPS RAMEAU, Société à responsabilité limitée au capital de 16 000 €, dont le siège social est 11 Bis Rue Renan – 89000 AUXERRE,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 429 213 234 RCS AUXERRE,
A CÉDÉ à la société PC2M, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 17 Rue d'Auxerre – 89130 LEUGNY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 850 222 290 RCS AUXERRE,un fonds de commerce de chauffage, plomberie,zinguerie, traitement de l'air, fabrication de gaines métalliques, électricité générale et chauffage électrique, climatisation sis et exploité à AUXERRE (Yonne), 11 Bis Rue Renan,moyennant le prix de 62 000 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er janvier 2025.
Le fonds est immédiatement transféré 17 rue d'Auxerre – 89130 LEUGNY.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B. – société d'avocats – 43 rue du Clos - 89000 AUXERRE

AL25017086

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, le 6 janvier 2025, enregistré à AUXERRE,le 10 janvier 2025, sous la référence 8904P01 2025 N00039,
la Société dénommée SARL AUX RIVES DE L'YONNE, dont le siège est à LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400) 48 B rue Emile Tabarant, identifiée au SIREN sous le numéro 950499160 et immatriculée au RCS de SENS a cédé
à la Société dénommée L'ICAUNAIS, dont le siège est à LAROCHE-SAINT-CYDROINE(89400), 48 Ter rue Emile Tabarant, identifiée au SIREN sous le numéro 935219568 et immatriculée au RCS de SENS, un fonds de commerce de CAFÉ,RESTAURANT, TRAITEUR, PRÉPARATION DE PLATS A EMPORTER sis à LAROCHE-SAINT-CYDROINE, 48B rue Emile Tabarant, connu sous le nom commercial CAFE DE L'YONNE.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 86.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 31.207 euros et au matériel pour 54.793 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES, 75 bis avenue Jean Jaurès où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25017124

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Mairie de Flogny La Chapelle

Conformément à l'arrêté N°2024-88 du 11/12/2024, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de révision des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales de la commune de Flogny-la-Chapelle.
Monsieur Gilles PEYLET, en qualité de Commissaire enquêteur titulaire et Madame Geneviève GARCIA en qualité de Commissaire enquêtrice suppléante ont été désignés par le Président du Tribunal Administratif.
L'enquête publique sera ouverte du mardi 14 janvier 2025 à 9h00 au vendredi 31 janvier 2025 à 12h, soit 18 jours consécutifs.
Le dossier et les pièces qui l'accompagnent seront consultables :
- Sur Internet à l'adresse suivante : https://www.flogny-la-chapelle.fr
- Sur support papier, en mairie de Flogny-la-Chapelle, siège de l'enquête
- Sur un poste informatique, en mairie de Flogny-la-Chapelle aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Maire dès la publication de 1'arrêté d'ouverture.
Le public pourra consigner ses observations directement sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Les observations peuvent aussi être adressées par voie postale au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante:
Mairie de Flogny-la-Chapelle
2 avenue du professeur Charles Laubry
89360 Flogny-la-Chapelle
Elles seront annexées dès leur réception au registre d'enquête.Le public pourra aussi formuler ses observations, pendant toute la durée de 1'enquête, par courriel transmis au Commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :
mairie-flogny-la-chapelle@wanadoo.fr
Ces observations seront consultables par le public sur le site Internet susmentionné.
Le Commissaire enquêteur se tiendra à la mairie de Flogny-la-Chapelle, aux jours et heures précisés ci-dessous, à la disposition du public qui pourra consigner ses observations, propositions et contre- propositions sur le registre prévu à cet effet :
- Le mardi 14 janvier de 9 h à 11 h.
- Le mercredi 22 janvier de 15 h à 17 h.
- Le vendredi 31 janvier de 10h à 12 h.
Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Flogny-la-Chapelle, à la préfecture de l'Yonne et sur le site de la mairie de Flogny-la-Chapelle (https://www.flogny-la-chapelle.fr) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Au terme de la procédure, la révision des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, éventuellement modifiée, sera approuvée par le Conseil municipal.

AL25016751

Commune d'Evry (89140)

ENQUÊTE PUBLIQUE

PORTANT SUR LA DÉSAFFECTATION DU CHEMIN RURAL CADASTRÉ SECTION ZH NUMÉRO 9 EN VUE DE SA LOCATION À BAIL EMPHYTÉOTIQUE
Par arrêté municipal n°2024/29 en date du 10 décembre 2024Le Maire de la commune d'EVRY a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la désaffectation du chemin rural cadastré section ZH n°09 en vue de sa location à bail emphytéotique.
A cet effet, Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, inspecteur central des douanes, retraité, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles,côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables en Mairie d'EVRY, siège de l'enquête publique, sise 39 Grande rue -89140 EVRY, **du 15 janvier 2025 au 30 janvier 2025 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Les mardis de 13h30 à 16h30
- Les vendredis de 9h00 à 12h00
- Les samedis de 10h00 à 12h00
Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit par voie postale à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie d'EVRY, 39 Grande rue- 89140 EVRY.
Ces observations seront annexées au registre d'enquête, sous format papier,tenu à disposition au siège de l'enquête.Pendant cette même période, les observations pourront également être adressées par courriel transmis directement au Commissaire Enquêteur à l'adresse mail suivante : commune.devry@orange.fr
Monsieur le Commissaire Enquêteur accueillera le public pour recevoir ses observations et propositions éventuelles en Mairie d'EVRY **le mercredi 15 janvier 2025 de 9h00 à 12h00 et le jeudi 30 janvier 2025 de 14h00 à 17h00**.
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public et pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie d'EVRY.

AL25016754

ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE FRESNES (89310)

Relative au déclassement et à l'aliénation d'un chemin rural
Le public est informé qu'en application du Code des relations entre le public et l'administration Livre 1er Titre III Article R 134 – 1 et suivants et de l'arrêté municipal en date du 11 décembre 2024, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la commune de FRESNES.
Cette enquête porte sur le déclassement et à l'aliénation d'un chemin rural dit « de la Charité à Fresnes » de la commune de FRESNES ; **elle se déroulera du Jeudi 16 Janvier 2025 au Lundi 3 Février 2025 inclus, soit une durée de 18 jours.**
Le public peut obtenir des informations complémentaires auprès de Monsieur le Maire.
Le dossier sera consultable à la Mairie de FRESNES du Jeudi 16 janvier 2025 au Lundi 3 février 2025 inclus, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, à savoir le Lundi de 9h à 12h et le Mercredi de 9h à 11h.
Pendant l'enquête, les observations du public pourront soit être :
- Portées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de FRESNES, aux heures d'ouvertures habituelles de celle-ci
-Adressées par écrit en Mairie de FRESNES, sise 2 rue de la Maison Communes 89310 FRESNES (à l'attention du commissaire enquêteur).
- Présentées verbalement au commissaire enquêteur au cours des permanences qui se tiendront aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après :
- Le Jeudi 16 Janvier 2025 de 10h à 12h
- et le Lundi 3 Février 2025 de 15h à 17h à la mairie de FRESNES
Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de FRESNES est M. René MOREAU, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État en retraite.
Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans la Mairie où s'est déroulée l'enquête.
Les observations du public, et le rapport du commissaire enquêteur permettront de finaliser le projet qui sera ensuite approuvé par délibération du Conseil Municipal de la commune de FRESNES.

AL25016974

// VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

EN UN LOT
Au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE
5 Place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
LE VENDREDI 21 FEVRIER 2025 à 14 H 00
A la requête du CREDIT FONCIER.
S.A. capital : 1 331 400 718 €
Siège : PARIS 75013 182 av. de France,
RCS PARIS: B 542 029 848
Représenté par son Pdt.
Maitre Frédéric LEPRETRE, Avocat postulant au Barreau d'AUXERRE, 3 Place du Palais de Justice 89000 AUXERRE
T.: 03 86 52 58 22
SELARL PUGET LEOPOLD COUTURIER, Avocat au Barreau de PARIS
T. 01.47.66.59.89
MAISON d'habitation à VERMENTON (89)
4 rue du Général de Gaulle
Composée :
- D'un R. de Ch. : garage avec fosse de vidange communiquant par couloir(d'environ 180 m2),séjour avec cheminée, une cuisine, W.C., chaufferie,
- D'un étage : mezzanine, 3 chambres, grenier, S. de B./W.C.Jardin à l'arrière
(superficie partie habitation d'environ :138 m2) (inoccupée)
MISE à PRIX : 8 000 €
On ne peut porter des enchères que par un Avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE.
Fait et rédigé à AUXERRE, le 07 Janvier 2025 par l'Avocat poursuivant signé : **Me LEPRETRE**
Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE et au Cabinet de l'avocat poursuivant
- Site : www.plcavocats.fr
VISITE sur place et par huissier le10 FÉVRIER 2025
De 14 H 00 à 15 H 00

AL25017096

// MARCHÉS PUBLICS

MAITRE MARYSE BELLIAU
5 RUE ANDRE MARTIN
89120 Charny

AVIS ADMINISTRATIF

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, l'indivision MARCHETTI avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il est propriétaire :
Sur la commune de SEPEAUX-SAINT ROMAIN (Yonne), la ou les parcelle(s) suivante(s) : section E numéro 70 lieudit Les bois de la rivière pour une contenance totale de 31 a 60 ca en nautre de bois.
Moyennant le prix principal de MILLE CENT SEPT EUROS (1.107,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de SEPEAUX-SAINT ROMAIN de cet avis de vente, soit à compter du 12 décembre 2024, pour faire connaître l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur.
Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.
L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Maryse BELLIAU, notaire à CHARNY OREE DE PUISAYE CHARNY OREE DE PUISAYE (89120), 5 rue André Martin, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.
L'absence de réponse dans le délai de deux mois équivaudra à un refus de l'offre de vente.

AL25017030

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 08/01/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS VALOUR-LEMAIRE Hôtel d'entreprises du Tonnerois ZI des Terres de Soulangy 89700 Tonnerre (distillerie). RCS Auxerre 882379621. CIP 4764. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25017059

Maître Sébastien FOSSOYEUXMaître FOSSOYEUXNotaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)17, rue Saint Claude

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 26 octobre 2010,Madame Marie-Rose Lucienne DUPRE, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-FARGEAU (89170), 9 avenue de la Puisaye. Née à MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130), le 24 mai 1930. Veuve de Monsieur Guy Albert FAEVATER et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-FARGEAU (89170), le 24 octobre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne),17 rue Saint Claude, le 12 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire susnommé référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'Auxerre de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017120

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 19 octobre 2009,
Madame Jacqueline POTIGNON, en son vivant retraitée, demeurant à SENS (89100) 12 rue Cours Tarbé.Née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), le 23 mars 1927.Divorcée de Monsieur Bernard Jean Marie BEAUX, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de PARIS (75000) le 2 juillet 1971, et non remariée.Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.Résidente au sens de la réglementation fiscale.Décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 8 mars 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 7 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas DUVAL, Notaire à SENS (89100) 9 boulevard Maupéou, référence CRPCEN : 89071, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25017142

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES FONTENELLES

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 15 Rue des Orfèvres
89100 SENS
Siège de liquidation : 20 Route des Marais
89500 MARSANGY
348 693 045 RCS SENS

L'AG réunie le 16/12/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe FONTENEL, demeurant 20 Route des Marais 89500 MARSANGY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/09/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL25016794

LDS GROUPE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FOODNIGHT

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 19 rue Joubert
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
Siège de liquidation : rue du 8 mai 1945
appartement 45
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
903 410 637 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 4 décembre 2024 au rue du 8 mai 1945 appartement 45 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, l'Associé Unique,après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Monsieur Nicolas LEVRAT, demeurant 4 rue du 8 mai 1945 appartement 45 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25017043

DISSOLUTION ANTICIPÉE

DEPOT VENTE MB

SAS au capital de 1000 €
Siège Social :
11-13 boulevard du Pont Neuf
ZI des Sablons
89100 SENS
538852641 RCS de SENS

Par AGE du 31/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 31/12/2024.
Mme SARRAZIN Josiane 74 rue Emile Zola 89100 SENS a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de SENS

AL25017054

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BEEKENKAMP France

Société en liquidation
Société par actions simplifiée
Au capital de 300 000 euros
Siège social et de liquidation :
27 rue de la Châtelaine
89500 ROUSSON
303 374 466 RCS SENS

L'Assemblée Générale réunie le 31 juillet 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation,-déchargée Madame Annie BEEKENKAMP,demeurant Nollaantje 42 A - 2676 BW Maasdijk (PAYS-BAS) de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
La Liquidatrice

AL25017085

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ATOUTAXIMUM

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
3 Rue du Docteur Paul Picquet
89100 SENS
RCS SENS 798 206 561

Aux termes d'une décision en date du 7 Janvier 2025, la société Ambulance du serein, Société par actions simplifiée, au capital de 2 489 370,00 euros, dont le siège social est situé 6 Rue du Colonel Rozanoff - 89000 AUXERRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE, sous le numéro 531 025 419, a, en sa qualité d'associée unique de la SAS ATOUTAXIMUM, décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet au 31 décembre 2024.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la SAS ATOUTAXIMUM peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SENS.
Cette dissolution mettra fin aux fonctions de Monsieur Olivier BORDAS, président.

AL25017095

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DE LA MOINERIE

GAEC agréé au capital de 141 000 €
Siège social : 6 rue de la Perrière
Fontenailles
89480 ANDRYES
493 360 838 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, M. François CORDIER, demeurant à LEUGNY (89130), 10 Côte Prunelle, et M. Fabien CORDIER, demeurant à OUANNE (89560),Chastenay-le-Bas, 9 rue saint Vincent, ont éténommés aux fonctions de liquidateurs.
Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 6 rue de la Perrière,Fontenailles - 89480 ANDRYES, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL25017087

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI PRISCA

Société civile immobilière
Au capital de 2 400 euros
Siège social : 12 Grande Rue
89400 BASSOU
Siège de liquidation : 12 Grande Rue
89400 BASSOU
452 124 563 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe DUCRE, demeurant 12 Grande Rue 89400 BASSOU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 12 Grande Rue 89400 BASSOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25017088

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI TITEMAE

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 156 000 euros
Siège social :
27 avenue du Général Leclerc
89140 PONT SUR YONNE
Siège de liquidation :
29 avenue de la Plage
85160 SAINT JEAN DE MONTS
483 625 406 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 décembre 2024 a décidé la dissolution

ANNONCES LÉGALES

anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateurs Madame Maëva VANIER, demeurant 19 rue Jan et Joël MARTEL 85710 BOIS DE CENE et Monsieur Fabrice VANIER, demeurant 29 avenue de la Plage 85160 SAINT JEAN DE MONTS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 29 avenue de la Plage 85160 SAINT JEAN DE MONTS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25017089

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI WILLIAM

Société civile immobilière
Siège social : Sens (89100)
94 place Drapès
RCS Sens 524 800 455

Suivant procès-verbal en date du 13 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a :
- Décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.
- Nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, e tl'a autorisé à continuer les affaires en cours et a en exécuter de nouvelles pour les besoins de la liquidation : Madame Agatha, Annick, Claudie MEDIONI, née à Sens (89100), le 15 juin 1998,demeurant à Paris (75001), 42 rue de Richelieu.
- Fixé le siège de la liquidation à Paris (75001), 42 rue de Richelieu, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL25017097

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL MOCQUARD

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 7 650.00 euros
Siège social : Le Pâtis Buisson
89440 ANGELY
442 374 492 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Décembre 2024 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
Approuvé les comptes de liquidation ;
Donné quitus au Liquidateur Monsieur Éric MOCQUARD demeurant 5 Rue de l'Eglise 89200 PROVENCY et déchargé ce dernier de son mandat ;
Prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis,

AL25017101

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL ERIC LONGEAU.

Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : 21 GRANDE RUE
89100 GRON
508696994 RCS de Sens.

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Eric LONGEAU demeurant 21 GRANDE RUE, 89100 Gron, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Sens.
Le liquidateur

AL25017100

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCM BROZAI

Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 10 Quai JEAN MOULIN
89100 SENS
518379904 RCS de Sens

Aux termes d'une décision en date du 31décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame NACERA ZAIDI OUKHEDOUMA demeurant 10 QUAI JEAN MOULIN, 89100 SENS et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du SENS.
Le liquidateur

AL25017105

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL GENEST JEAN PIERRE

EARL au capital de 7 500 €
Siège social : le Grand Rougelot
89150 MONTACHER-VILLEGARDIN
495 380 750 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'associé unique du31 décembre 2024, la dissolution anticipée de la société a été décidée au 31 décembre 2024 et il sera mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.M. Jean-Pierre GENEST, demeurant à MONTACHER-VILLEGARDIN (89150), le Grand Rougelot, a été nommé aux fonctions de liquidateur à compter du 31 décembre 2024. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, situé à MONTACHER-VILLEGARDIN(89150) le Grand Rougelot, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL25017106

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC DE LA MOINERIE

GAEC agréé
Au capital de 141 000 €
Siège social : 6 rue de la Perrière
Fontenailles
89480 ANDRYES
493 360 838 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, M. François CORDIER, demeurant à LEUGNY (89130), 10 Côte Prunelle, et M. Fabien CORDIER, demeurant à OUANNE (89560),Chastenay-le-Bas, 9 rue saint Vincent, ont éténommés aux fonctions de liquidateurs. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 6 rue de la Perrière,Fontenailles - 89480 ANDRYES, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL25017116

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL unipersonnelle dénommée PC PRO, au capital de 10.000 €, siège social à MONTHOLON (89110) 13, rue Dranem - Aillant-Sur-Tholon, ayant pour objet : la prospection commerciale de professionnels et de particuliers ; le négoce et la pose de biens d'équipements, de meubles, de mobiliers, de solutions d'aménagement intérieur, d'éléments de décoration, de revêtements de sol et muraux, notamment à destination des professionnels ; toutes activités de prestations de services et de conseils en matière de solutions d'aménagement intérieur, et la coordination de travaux ; la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, de tous fonds artisanal se rapportant à l'une ou l'autre des activités susvisées ; toutes opérations relatives aux biens et/ou droits immobiliers : achat, vente, prestations de services, gestion, location.
Le gérant est M. Patrick CUMONT demeurant à MONTHOLON (89110), 13, rue Dranem.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL25017019

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «, titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (YONNE) 5 rue Marcelin Berthelot, le 6 janvier 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : AANT.
Le siège social est fixé à : FLEURY-LA-VALLEE (89113), 3 rue aux prêtres.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Amaury CARRE demeurant FLEURY-LA-VALLEE (89113), 3 rue aux Prêtres.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SENS (89).
Pour avis
Le notaire.

AL25017025

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 02/11/2024, il a été constitué une SARL
Dénomination : SARL MACHA RENOV
Siège Social : 18 RUE DU MOULIN 89340 VILLEBLEVIN
Capital : 8000 €
Objet social : DÉMOLITION -RÉNOVATION - DÉCORATION
Durée : 99 ans
Gérance : M. DIABY CHEICK 25 AVENUE AUGUSTE PERRET 95200 SARCELLES
Immatriculation au RCS de SENS

AL25017051

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL unipersonnelle dénommée ESPACE CHAUFFAGE - AURELIEN, au capital de 2.000 €, siège social à EPINEAU-LES-VOVES (89400) 17 bis, route de Chambéry, ayant pour objet l'activité de plomberie, installations sanitaires, chauffage, climatisation.
Le gérant est M. Aurélien VIDOVA demeurant à CHASSY (89110) 37, rue Aux Ânes.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL25017052

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :VOULX
Objet social : La vente au détail, en gros, demi-gros et la mise en dépôt de tous objets, produits, matériels, biens matériaux et textiles de toutes natures et toutes provenances
Siège social :70 grande rue 89300 Champlay.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme MAXIME Laëtitia, demeurant 70 grande rue 89300 Champlay
Immatriculation au RCS de Sens

AL25017056

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 janvier 2025, à DIXMONT.
Dénomination : EURL LAGES CLEMENT.
Forme : EURL.
Siège social : 6 Rue Saint Protais, 89500 DIXMONT.
Objet : Maçonnerie , pose de carrelage et de faïence , pose de plaque de plâtre, Isolation,ravalement.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Gérant : Monsieur Clément LAGES, demeurant 6 Rue Saint Protais, 89500 DIXMONT
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.Le gérant

AL25017066

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 janvier 2025, à DIXMONT.
Dénomination : SCI LAGES IMMO.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 6 Rue Saint Protais, 89500 DIXMONT.
Objet : l'acquisition, la propriété, l'administration,l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toute cession de parts doit être constatée par un acte notarié ou sous seings privés.Pour être opposable à la Société, elle doit lui être signifiée par lettre recommandée ou être acceptée par elle par courrier remis en main propre.Pour être opposable aux tiers, elle doit en outre avoir été déposée au greffe, en annexe au registre du commerce et des sociétés.Lorsque deux époux sont simultanément membres de la Société, les cessions faites par l'un d'eux à l'autre doivent, pour être valables, résulter d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant, en application des dispositions de l'article 1861 du Code civil.Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci dessous,et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.
L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire, à la majorité des trois quart au moins du capital social.
Gérant : Monsieur Clément LAGES, demeurant 6 Rue Saint Protais, 89500 DIXMONT
Gérant : Madame Cindy FERRERO, demeurant 6 Rue Saint Protais, 89500 DIXMONT
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.La gérance

AL25017067

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 janvier 2025, il a été créé la société HOLDING DU GRAND SAULE, Société de Participation Financières de Profession Libérale de Vétérinaire par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros, dont le siège social est 3 Chemin de Dixmont, 89100 ROSOY, et présentant les caractéristiques suivantes.
Durée : 99 ans.
Objet Social : la détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaire.
Président : Jocelyn PARIS, 3 Chemin de Dixmont, 89100 ROSOY.
Directrice Générale : Vidya PERTOKA, 17 rue de By, 77810 THOMERY.
Conditions d'admission aux assemblées : être associé et justifier de son identité et l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Clause d'agrément : les actions ne peuvent être cédées à un tiers qu'après son agrément préalable par les 2/3 des associés exerçant au sein de la société ou des sociétés détenues.
Immatriculation : RCS de SENS.
Pour Avis, Le Président

AL25017092

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 29/11/2024, il a été constitué une SCI Dénomination :
2K PROPERTYS
Siège Social : 7 place de l'Eglise 89150 DOMATS Capital : 1000 € Objet social : La propriété la gestion et l'administration d'un patrimoine mobilier et immobilier, pour son propre compte et notamment : L'acquisition, l'aménagement, l'administration par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis; toutes activité connexes à l'objet.
Durée : 99 ans
Gérance : M. KALIFI Lahoucine 7 Place de L'Église 89150 DOMATS
Cession de parts sociales : 1000 Parts
Immatriculation au RCS de SENS

AL25017102

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 janvier 2025, à SENS.
Dénomination : NTS
Forme : Société par actions simplifiée
Siège social : 9 avenue Georges Pompidou, 89100 SENS
Objet : Restauration sur place et à emporter, et accessoirement organisation de manifestations musicales en salle et en extérieur
Durée de la société : 99 année(s)
Capital social fixe : 10000 euros divisé en 1000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les actions ne sont pas librement négociables. Les transmissions d'actions doivent être agréées par les actionnaires à hauteur de 75 %, y compris l'actionnaire cédant.Elles s'opèrent à l'égard de la société et des tiers par virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :Président : Madame Sophie NGUYEN 152 ter Rue d'Alsace Lorraine 89100 SENS.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.

AL25017123

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

Suivez-nous sur notre page Facebook

Suivez-nos publications sur Instagram

Regardez-nous sur YouTube

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE POUR L'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE
ABONNEMENT
CHAQUE VENDREDI à la maison et accessible PARTOUT et à tout moment
abonnement@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 40